
Glossaire de l'internet accompagné

Pour accompagner mon livret de peuves C2I2E qui à la relecture regorge de sigles et de langage d'initié, j'ai pensé qu'un petit recueil explicatif de toute cette terminologie ne sera superflu !

Document en évolution permanente ouvert à qui veut apporter des compléments.

A

B

- **B2I : Brevet Informatique et Internet**

Il se valide tout au long de la scolarité avec ses déclinaisons école, collège et lycée.

La dernière née est la version adultes (B2IA) qui se valide dans une logique de formation tout au long de la vie.

C

- **Cloud computing : informatique en (ou "dans le") nuage**

un concept qui consiste à déporter sur des serveurs distants des traitements informatiques traditionnellement localisés sur des serveurs locaux ou sur le poste client de l'utilisateur

- **CMS : Content Management System (CGC (fr): Système de Gestion de Contenu)**

Famille de logiciels destinés à la conception et à la mise à jour dynamique de site Web et qui séparent l'apparence du contenu.

La publication sur ce type d'outils ne nécessite pas de connaissance particulière. (Spip, WordPress, Joomla, DotClear, Drupal,..)

- **Copyleft : Gauche d'auteur ET Copie autorisée**

" L'idée centrale du copyleft est de donner à quiconque la permission d'exécuter le programme, de le copier, de le modifier, et d'en distribuer des versions modifiées - mais pas la permission d'ajouter des restrictions de son cru. C'est ainsi que les libertés cruciales qui définissent le logiciel libre sont garanties pour quiconque en possède une copie ; elles deviennent des droits inaliénables." Richard Stallman (père fondateur des logiciels libres)

- **CoRAIA : Coordination Rhône-Alpes de l'internet Accompagné**

- **CRÉATIF : Collectif des Réseaux d'Accès aux Technologies de l'Information en France**

- **Creative Commons (CC) : Organisation travaillant à la diffusion des contenus libres**, notamment grâce aux **licences Creative Commons**.

Ces licences proposent des contrats-type pour la mise à disposition d'œuvres en ligne.

Inspirés par les licences libres, les mouvements open source et open access, ces contrats facilitent l'utilisation d'œuvres (textes, photos, musique, sites web...).

- **C2I : Certificat Informatique et Internet**

Il est la suite du B2I et concerne les compétences des étudiants en études supérieures. il se compose de 2 niveaux :

- - un niveau 1 (C2I) d'exigence applicable à tous les étudiants et les stagiaires de formation continue
- - un niveau 2 (C2I 2) faisant l'objet d'exigences avec des orientations

professionnelles des formations dispensées au nombre de 5 à ce jour :

- C2i 2 enseignant
- C2i 2 métiers du droit
- C2i 2 métiers de la santé
- C2i 2 métiers de l'ingénieur
- C2i 2 métiers de l'environnement et de l'aménagement durables

D

- **DUI : Délégation aux usages de l'Internet**

Elle a pour mission de proposer les mesures nécessaires à l'amplification du développement de la société de l'information au bénéfice de tous et partout.

C'est la DUI qui anime le [portail NetPublic](#) destiné aux personnes qui souhaitent être guidées pour maîtriser les usages numériques et à ceux qui les accompagnent dans les lieux d'accès publics à Internet (dont font partie les EPN).

- **EPI : Espace Public Internet**

Label mis en place par le Conseil Général de la Drôme pour favoriser la mise en réseau structures de l'accompagnement des usages du numérique. Le dispositif est géré et animé par le Pôle Numérique.

- **EPN : Espace Public Numérique**

Autrefois un label national, le terme d'EPN reste encore aujourd'hui un terme générique qui identifie les structures qui propose de l'accès public accompagné à internet et ses usages

- **EPNL : Espaces Publics Numériques du Lyonnais**

Réseau des EPN de la région Lyonnaise

F

- **FOAD : Formation Ouverte et/ou à Distance**

« dispositif souple de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur. » (circulaire du 20 juillet 2001)

G

H

I

J

K

L

- **Linux : Système d'exploitation GNU/Linux**

Alternative libre et gratuite à windows, Linux est réputé pour sa stabilité et sa sécurité (pas de virus). Il est souple, multiforme et se décline en "distributions" dont la plus connue du grand public est Ubuntu.

- **Liste de diffusion : ou liste de distribution ou mailing list**

Géré par un logiciel particulier, ce dispositif qui utilise le mail et nécessite une inscription préalable, permet d'envoyer un message à tous les inscrits de la liste via une adresse mail

unique et commune à tous.

M

N

- **Newsletter : lettre d'information**

Service proposé par beaucoup de sites internet qui nécessite un abonnement avec une adresse mail pour être destinataire d'un message d'information.

O

P

- **PCIE : Passeport de Compétences Informatique Européen**

Dispositif modulaire et progressif permettant à chacun de valider ses compétences de base en Technologies de l'Information. Il est composé d'un ensemble de modules de test aboutissant à une certification dans des domaines considérés comme fondamentaux dans l'utilisation quotidienne du poste de travail informatique. Le Référentiel du PCIE (Syllabus) définit les connaissances requises.

Il aspire à être le standard international de la certification des compétences en technologies de l'information.

- **PIM : Passeport Internet Multimédia**

Il vise à faciliter la découverte et l'appropriation des TIC et des principaux usages de l'internet par le grand public. Cette initiation est assurée dans les espaces publics numériques.

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

DIVERS